

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

**16 & 17**  
**AOUT**  
**2025**

**SUPER TROPHEE**  
**DE FRANCE**  
**MOTOCROSS**  
**FAYE/ARDIN-SURIN**  
**À 10MIN DE NIORT <sup>DPT</sup> 79**



**ENTRÉE** **8€**/jour  
**15€** les 2 jours  
**GRATUIT** -12ans



Fédération sportive de  
la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire



Ne pas jeter sur la voie publique - Création : www.sticksone.com

Le Comité Départemental UFOLEP des Deux-Sèvres

Le Moto Club TRAC

La Commission Nationale Sports Mécaniques Moto

Les communes de Faye sur Ardin et de Surin

La région Nouvelle-Aquitaine

Le conseil départemental des Deux-Sèvres

***Sont heureux de vous accueillir***

***Pour le Super Trophée de France Ufolep***

***de Motocross 2025***

***sur le Circuit de la Vallée Bateau***

## Table des matières

Mot du Président national de l'Ufolep -Arnaud JEAN .....	3
Mot du président de l'Ufolep des Deux-Sèvres – Sébastien DUBECH.....	4
Mot du Maire de Faye sur Ardin – Corine MICOU .....	5
Mot du Maire de SURIN – Philippe JEANNOT .....	6
Mot du Président du MC TRAC .....	7
Présentation du club MC TRAC .....	8
Plan du Site.....	10
Accueil .....	11
Numéros d'urgence .....	12
Tourisme et hébergement .....	13
Infos diverses.....	14
15Bons de commande.....	15
Modalités d'inscription au S.T.F .....	17

## Mot du Président national de l'Ufolep -Arnaud JEAN



Le Super Trophée de France, le fameux STF, tout le monde de la moto Ufolep le connaît. C'est l'épreuve finale de tous nos championnats de moto cross. C'est une organisation mythique qui rassemble des pilotes de motos, de quads, des femmes et des hommes, des jeunes et des moins jeunes qui se sont affrontés dans tous les trophées de notre fédération. Il représente un immense investissement pour les équipes d'organisation du point de vue sportif et de la sécurité. Je veux ici saluer

le club, la commission sportive, les clubs et le comité Ufolep des Deux Sèvres qui depuis des mois travaillent à son organisation et remercier tous les partenaires qui soutiennent cette magnifique épreuve. Merci à la commission nationale sportive qui va faire respecter nos règlements et organiser sportivement ce week-end de fête et de motocross.

Paris 2024 a été une opportunité unique pour célébrer le sport dans toutes ses dimensions et inscrire son héritage dans notre engagement de fédération sportive inclusive et porteuse de sens. En résonance avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, notre fil rouge de la saison 2024/2025, « L'UFOLEP, Terre d'égalité », sera présent au cœur de chaque événement, de chaque dispositif, de toutes les manifestations nationales, véritables temps forts de notre fédération.

Nos manifestations nationales sont bien plus que des compétitions ; elles sont des rendez-vous de partage et de cohésion où s'incarne notre slogan « Tous les sports autrement ». En rassemblant des participant(es).s de tous âges, de toutes origines et de toutes identités, ces événements renvoient notre engagement envers une pratique sportive où chacun et chacune peut trouver sa place. Ces finales, en lien avec les valeurs de Paris 2024, sont conçues pour permettre à chaque participant(e) de vivre un moment d'épanouissement au-delà de la performance sportive, rassemblant aussi des milliers de spectatrices et spectateurs.

Cet engagement s'est retrouvé l'été dernier au cœur du Club France, dans de nombreuses fan zones et dans notre participation à la Maison des Fiertés lors des Jeux Olympiques et Paralympiques, ainsi que dans notre action continue autour des questions de genre, d'identité, de transition et de liberté.

Nous nous engageons ainsi à poursuivre cette démarche à chaque échelon de la fédération, en garantissant à chaque adhérent(e) la liberté et l'égalité dans la pratique sportive. Nous veillerons, à travers toutes nos manifestations, à offrir des moments où chacun et chacune se sentira respecté(e) et valorisé(e) pour ce qu'il ou elle est.

En cultivant le plaisir du partage et du respect mutuel, nous faisons de l'UFOLEP un espace où l'héritage de Paris 2024 se vit pleinement.

Arnaud JEAN

Président National

## Mot du président de l'Ufolep des Deux-Sèvres – Sébastien DUBECH



Mesdames, Messieurs, bienvenue en Deux-Sèvres au cœur de la Gâtine, pour ce Super Trophée de France 2025 de moto-cross.

Pendant 2 jours, les 16 et 17 août prochains, le circuit moto de la Vallée Bateau, situé dans les communes de Faye-sur-Ardin et Surin, va offrir un spectacle extraordinaire. 480 pilotes venus de toutes les REGIONS de FRANCE feront le spectacle.

Je tiens à remercier les membres de la Commission Nationale Sports Mécaniques Moto, les membres du Comité Directeur UFOLEP79, les collectivités territoriales (maires, Conseil Départemental), mais surtout le club support le MC-TRAC et tous ses bénévoles.

Mes remerciements s'adressent aussi aux partenaires, grâce à leur aide financière et technique, ce championnat national se déroulera dans d'excellentes conditions.

Visitez les stands du village MC-TRAC et profitez de votre présence pour découvrir notre patrimoine culturel et gastronomique.

Bonne chance à toutes et tous.

Sébastien DUBECH

Président du CD UFOLEP 79

## Mot du Maire de Faye sur Ardin – Corine MICOU



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec une grande joie et une fierté immense que notre belle commune de Faye-sur-Ardin accueille la manifestation nationale de motocross les 16 et 17 août 2025. Cet événement d'envergure nationale est une opportunité unique de célébrer le dynamisme et la passion qui animent notre communauté et le monde du motocross.

Faye-sur-Ardin, nichée au cœur de paysages pittoresques et dotée d'une riche histoire, est le cadre idéal pour accueillir des passionnés de motocross venus de toute la France. Notre commune est reconnue pour son accueil chaleureux, son patrimoine culturel et naturel remarquable, et sa capacité à rassembler les gens autour d'événements festifs et sportifs.

Cet événement est bien plus qu'une compétition ; c'est une fête qui réunit amateurs et professionnels, familles et amis, autour de valeurs communes telles que le fair-play, le respect et la convivialité. Nous sommes ravis d'offrir à tous les participants et visiteurs un programme riche en sensations fortes et en moments de partage.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux organisateurs, aux bénévoles et à tous ceux qui ont travaillé sans relâche pour faire de cette manifestation un succès retentissant. Votre implication est la clé de la réussite de cet événement.

Je vous invite tous à venir nombreux pour encourager les pilotes, découvrir des démonstrations spectaculaires et profiter de l'atmosphère festive qui régnera tout au long du week-end. Ensemble, faisons de cette manifestation un moment inoubliable pour notre commune et pour tous les passionnés de motocross.

Au plaisir de vous voir nombreux,

Corine MICOU  
Maire de Faye-sur-Ardin

## Mot du Maire de SURIN – Philippe JEANNOT



M. le maire Philippe JEANNOT

Notre commune de Surin est située à proximité de Champdeniers. D'une superficie de 14 km<sup>2</sup>, elle est en bordure de la plaine niortaise et de la Gâtine. Elle fait partie de la communauté de communes du Val de Gâtine.

Commune rurale, nous sommes 667 habitants répartis pour la majorité sur trois villages : La Véquière, Les Alleufs et bien sûr le bourg, Surin, situé au centre du territoire.

Le territoire, tout en longueur, est occupé par huit autres villages :

- Vermenie
- Les Granges Râteaux
- Fourbeau
- Le Tail
- L'Ormeau Grellier
- La Ruffinière
- Le Javelot
- La Maclière

Surin possède un paysage varié assurant la transition entre la Gâtine au nord, relativement vallonnée et les plaines céréalières au sud. Plusieurs sources sont présentes expliquant les nombreuses fontaines existantes. Surin c'est un patrimoine à la fois historique mais aussi environnemental :

- l'église Saint hilaire qui date du XIIème siècle.
- le pont cassé (entre Surin et Pamplie) qui date de 1868.
- le logis du Fourbeau
- le château de Surin
  
- des lavoirs sur l'ensemble du territoire (Les Alleufs, Le tail et Fourbeau)
- des chemins ruraux bordés de haies
- des bois abritant toute une faune sauvage comme le chevreuil ou le renard...

Nous avons le plaisir d'avoir un ensemble d'associations dynamiques qui tissent un lien entre les habitants. Ce dynamisme se retrouve aussi dans nos infrastructures :

- une école entièrement rénovée et agrandie (4 salles de classes et restauration préparée sur place)
- une salle des fêtes nouvellement rénovée
- une bibliothèque municipale
- un commerce tabac-bar à la Véquière
- de nombreux artisans
- un site internet : <https://surin79.fr>

Tous nos vœux de réussite à l'association MC TRAC qui organise en partenariat avec l'UFOLEP de NIORT ce SUPER TROPHE DE France, sans oublier de remercier les bénévoles mais aussi, bien sûr, vous spectateurs. Chacun, nous en sommes certains, contribue à la réussite de cette manifestation. Soyez les bienvenus à Surin.

Adjoint chargé de la communication

DELPLANCQ Thierry



## Mot du Président du MC TRAC



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le MC TRAC accompagné de son STAFF de bénévoles vous accueille vous, pilotes et accompagnateurs sur ce magnifique circuit de « LA VALLEE BATEAU » dont les derniers agrandissements viennent de se terminer, situé sur les communes de FAYE/ARDIN et SURIN.

En effet ce week-end du 16 et 17 AOUT 2025 sera LE SUPER TROPHÉE DE France NATIONAL motocross et quad cross toutes catégories confondues ce qui représentera environ 450 pilotes.

En tant que président du MC TRAC, je remercie toutes les autorités compétentes des Deux-Sèvres qui ont œuvré positivement pour que cet évènement ait lieu. Je vous rappelle également que nous évoluons tous sur un espace protégé NATURA 2000. NOUS DEVONS DONC TOUS RESPECTER CE LIEU sur lequel nous nous trouvons en ce moment si nous voulons pérenniser ce genre d'évènement sportif pour les années futures.

Je remercie aussi la commune de FAYE/ARDIN et son maire Mme Corinne MICOU ainsi que la commune de SURIN et son maire Mr Philippe JEANNOT, le Comité Départemental UFOLEP des Deux-Sèvres, la Commission Nationale Sports Mécaniques Moto, la région Nouvelle-Aquitaine, le conseil départemental des Deux-Sèvres.

Je remercie tout particulièrement les partenaires du MOTO CLUB, le STAFF MEDICAL, sans oublier bien sûr tout le STAFF des BENEVOLES du MC TRAC d'avant, pendant et après cet évènement ainsi que tous les officiels et les commissaires de piste de cette épreuve qui je le rappelle ne sont que des BENEVOLES à qui chacun doit LE RESPECT.

Aussi je vous demande à vous acteurs de cette journée de RESPECTER CES BENEVOLES, CAR SANS EUX PERSONNE NE SERAIT LÀ AUJOURD'HUI à regarder ou à participer à cet évènement sportif de notoriété nommée SUPER TROPHÉE DE FRANCE UFOLEP DE MOTOCROSS.

Bonne course à tous les pilotes en vous remerciant de vous être déplacés aussi nombreux de près ou de loin pour cette nouvelle épreuve organisée sur le site de « LA VALLEE BATEAU ». Ce qui prouve une fois encore que le sport mécanique est un acteur reconnu dans la vie associative de chacun et des communes de FAYE/ARDIN et SURIN.

N'oubliez pas passionnés de la vie associative :

« TU PEUX CRITIQUER TON ASSOCIATION MAIS CRITIQUE LA AUTANT DE TEMPS QUE TU LUI CONSACRES »

Bonne journée sportive à toutes et à tous.

LE PRESIDENT

R.THORREE

## Présentation du club MC TRAC



Créée en 2004, par Richard THORREE, passionné de sports mécaniques cette association a, dans un premier temps soutenu deux adhérents sportifs de haut niveau dans la discipline du motocross pour l'un et VTT pour l'autre. L'association est à l'origine, depuis plusieurs années, de l'organisation de nombreuses manifestations sportives dont randonnées motos et quads, championnats de motocross, sidecar cross, quad cross régionaux et nationaux, de randonnées VTT et Marche, et de randonnées motos route.





Depuis 2016 elle bénéficie d'un site de pratique situé sur les communes de FAYE sur ARDIN et SURIN (79) à proximité de l'autoroute A83 nommé « LA VALLEE BATEAU » déclarée en zone sportive. L'association se compose aujourd'hui de 46 adhérents pilotes et dirigeants confondus licenciés FFM et/ou UFOLEP âgés de 8 ans à 70 ans. Pour l'association ce groupe de personnes est très important pour le bon fonctionnement du moto club et de toutes ses manifestations.

En février 2023 le site ferme pour son 3ème agrandissement et restructuration de ses espaces de vie. Il réouvre ses portes le 13 janvier 2024 après avoir remué dans sa globalité 260000m3 de terre et de remblais, pour offrir aux pilotes et à tous les pratiquants un circuit d'exception entrant dans la catégorie des plus grands circuits de France avec une longueur de piste de 1980m et une largeur de piste de 7 mètres. Ce circuit fait partie aujourd'hui des sites fédéraux pouvant accueillir des épreuves de notoriété (nationale et européenne)



### VIVRE LE SPORT AUTREMENT

## Accueil

Dès votre arrivée sur le site, une équipe de bénévoles sera heureuse de vous donner toutes les informations sur votre séjour.

L'accueil sera assuré le vendredi 15 août à partir de 9 heures.

### **A votre arrivée à l'entrée du parc pilote, il vous sera remis :**

1. Un laissez-passer pour un véhicule (1 seul véhicule par pilote)
2. Un bracelet pour le pilote (les bracelets seront directement attachés aux poignets des titulaires des licences)
3. Un bracelet panneauteur  
Pas d'accès à la zone panneautage sur le circuit sans ces bracelets.
4. Un bracelet mécano
5. Vos bracelets supplémentaires si vous en avez acheté en amont. (voir bon de commande en fin de dossier)

Les bénévoles vous indiqueront votre emplacement sur le parc pilote.

Il est impératif de respecter votre emplacement au sein du parc pilote pour garder des allées de dégagements praticables permettant une sécurité optimale.

Lors du contrôle administratif, il vous sera remis votre transpondeur.

L'examen de l'extincteur et du tapis environnemental se feront dans le parc coureur par des bénévoles du MC TRAC. Merci de faciliter ce contrôle en mettant ces éléments en évidence lors de leur passage à votre emplacement.

### Numéros d'urgence

#### Médecin :

- Cabinet Médical Fourtillan Daudin Morisseau Duquesne :  
11 rue du Calvaire – 79160 Coulonges sur l'Autize – 05 49 06 10 61
- Cabinet Médical du Petit Payré :  
10 rue du Pré Renaudet – 85490 Benet – 02 51 00 96 56
- Maison de Santé :  
60 rue Léo Desavire – 79410 Echiré – 05 49 25 71 80

#### Hopital le plus proche :

- Centre hospitalier de Niort – 40 Avenue Charles de Gaulle – 79000 NIORT – 05 49 32 79 79

#### Infirmières :

- Emilie MARTINET – Véronique BOUCAULT – 7 rue du commerce – 79160 Coulonges sur l'Autize – 05 49 06 19 96
- Candé Malineau Fallourd Rougeon – 14 rue du Minage – 79160 Coulonges sur l'Autize – 05 49 06 18 72
- Rodier Françoise - Gazeau-Chauvin Nathalie - Houbion Nathalie – 20 rue de l'Epargne - 79160 Coulonges sur l'Autize – 05 49 06 94 64

#### Pharmacies :

- Pharmacie de la plaine – 77 route de Niort – 79160 Villiers en Plaine
- Pharmacie Vanier – 11 rue du commerce - 79160 Coulonges sur l'Autize
- Pharmacie du château – 6 place du Château – 79160 Coulonges sur l'Autize
- Pharmacie d'Echiré – 739 côte du Chaillot – 79410 Echiré
- Pharmacie du Val d'Egray – Centre commercial Super U – 52 rue de la Grange Lucas – 79220 Champdeniers



### Office de tourisme du Val de Gâtine

Château renaissance  
4 place du château  
79160 Coulonges-sur-l'Autize  
06 22 88 67 21  
tourisme@valdegatine.fr



### Relais touristique du Val de Gâtine

Val de Flore  
Le Bourg  
79310 Saint-Pardoux-Soutiers  
06 22 88 67 21  
tourisme@valdegatine.fr



<https://www.osezlagatine.com/>



<https://www.niortmaraispoitevin.com/>



## Infos diverses

### HORAIRES D'OUVERTURE



### Horaires prévisionnels

Les horaires pourront évoluer en fonction du nombre de pilotes engagés

#### Vendredi 15 Août

- Ouverture du parc pilote à 9h
- Contrôles administratifs et techniques de 9h00 à 21h15
- à 18 heures aura lieu la réunion des responsables de région pour présenter l'organisation du weekend
- Fermeture de l'accueil à 21h15

#### Samedi 16 Août

- Ouverture du parc pilote et accueil à partir de 6h30
- Contrôles administratifs et techniques de 6h30 à 7h15
- A partir de 7h50 Séances d'entraînements
- A 20 heures : réunion d'organisation avec les responsables de régions pour l'organisation de la soirée du samedi (Défilé des régions)

#### Dimanche 17 Août

- Ouverture au public 7h30
- A partir de 7h55 début des manches pour toutes les séries
- Remise des récompenses 19h00

### Les catégories

Solo A	Solo B	Solo C/D	Prestige	Féminine	Vintage	Jeunes	Quad
90 cc max	90 cc à 125 cc (13 ans et +)	125 cc à 250 cc 2 tps	125 cc et +	125 cc et +	125 cc et +	125 cc 2 tps	450 cc Max
12 à 15 ans	125 cc à 250 cc 4 tps (16 ans et +)	(16 ans et +) + de 250 cc (18 ans et +)	40 ans et +	13 ans et +	Air - Liquide Moto avant 31/12/89 40 ans et +	13 ans à 17 ans	15 ans et +

Démonstrations Ecole de conduite	
6 Ans 50cc variateur	7-11 Ans 50cc à 90cc 2tps / 50cc à 150cc 4tps Selon notation test de pilotage

Réservations

## Tarifs

- Pass accompagnateur 2 jours (samedi et dimanche) : 15€
- Pass accompagnateur une journée : 8€
- Gratuit pour les -12 ans
- **Entrées des pilotes** : 3 entrées : 1 pilote, 1 mécanicien, 1 panneauteur.
- **Pour les écoles de conduite** : 2 entrées : 1 pilote et 1 accompagnateur.
  - Les bracelets vous seront remis à votre arrivée sur site.
- **3 foodtrucks seront proposés le samedi soir (Burgers, pizza et crêperie) ainsi qu'une soirée concert**



## 15 Bons de commande

Nous vous offrons la possibilité de réserver à l'avance :

- Croissants
- Pain au chocolat
- Pain (baguettes)
- Billetterie pour le week-end



**Par courrier** : en envoyant le bulletin ci-dessous accompagné du chèque correspondant à l'ordre de : Ufolep des Deux-Sèvres

A l'adresse suivante : Marie May PELLETIER – 5 rue de la chaume ronde – 79 410 CHERVEUX.

**ATTENTION : Date butoir de réception des commandes : SAMEDI 09 AOUT 2025.**



NOM : ..... Prénom : ..... Catégorie : .....

Région ..... Téléphone : .....

Produit	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Pass accompagnateurs 2 jours		15€	
Pass accompagnateur 1 jour		8€	
Baguette pour le vendredi		1.20€	
Baguette pour le samedi		1.20€	
Baguette pour le dimanche		1.20€	
Pain au chocolat pour le samedi		1.50€	
Pain au chocolat pour le dimanche		1.50€	
Croissant pour le samedi		1.50€	
Croissant pour le dimanche		1.50€	

### Modalités d'inscription au S.T.F

#### LE RESPONSABLE DE RÉGION

Par l'intermédiaire du Délégué Régional, CTS, ARD qui reçoit l'identification et les codes de la région, le responsable de la région transmettra à chaque pilote sélectionné les informations nécessaires à la saisie de leur engagement; règlements, adresse du site et code d'accès de la catégorie du pilote.

Le responsable de région devra s'inscrire également sur la même plateforme:

<https://inscriptions.ufolep.org/stf-2025/>

Le responsable régional des inscriptions adresse obligatoirement via la plateforme :

- Les listes d'inscription collectives par catégorie, dans l'ordre de qualification, impression de la saisie informatique format A4 mode paysage.
- Les classements régionaux (ou départementaux) certifiés conformes, par le délégué.
- Respecter le règlement pour les inscriptions :
  - Le temps de traitement des inscriptions étant relativement court, vous comprendrez qu'il ne pourra être accordé de délai supplémentaire pour régulariser certaines anomalies ou oublis apparaissant dans les dossiers d'inscriptions.
  - Il serait dommage de ne pouvoir qualifier certains licenciés, voire toute une région, pour des questions de formalités.
  - En conséquence, afin d'assurer la conformité de chaque qualification régionale et d'établir le suivi nécessaire, vous êtes priés d'établir les classements régionaux arrêtés au 6 juillet 2025 et de fournir un dossier d'inscription conforme au règlement du S.T.F. Ufolep de Moto-cross.



Les informations concernant le responsable de région doivent être complétées. Le numéro de téléphone sera celui par lequel le responsable sera joignable pendant la manifestation.

#### LE PILOTE

Son inscription sera saisie directement sur le site d'inscription fourni par l'UFOLEP nationale :

<https://inscriptions.ufolep.org/stf-2025/>

Celui-ci remplit le bulletin d'inscription individuel, et acquitera directement sur le site droits d'inscription. En cas d'absence justifiée ce droit pourra être remboursé (cf. Art.6.7 du règlement du S.T.F)

Le règlement du S.T.F 2025 est téléchargeable sur le site d'engagement :

[Règlement du Super Trophée de France Ufolep de Motocross](#)

Le pilote devra remplir toutes les rubriques demandées sur le site y compris :

- N° de C.A.S.M et date de délivrance
- N° de Licence et date d'homologation
- N° de téléphone
- Adresse Mail



**L'adresse mail saisie doit être une adresse valide, la confirmation d'engagement sera retournée par ce canal.**

**Afin de faciliter ces transactions la création d'un compte sur le site est obligatoire.**

Le site d'engagement sera ouvert du 9 juin au 10 juillet 2025 minuit. Les identifiants sont envoyés par l'UFOLEP Nationale aux responsables régionaux.

Respectez scrupuleusement les délais d'inscription - 10 juillet 2025 fermeture du site d'engagement pour les pilotes et pour les responsables de région.

### **Acceptation des inscriptions**

Tout inscrit dans la liste doit satisfaire à chacune des obligations du règlement du S.T.F et sera confirmé individuellement par la C.N.S des Sports Mécaniques Moto.

### **Les tarifs - Droit d'inscription :**

- 55 € par pilote adulte
- 45 € par pilote jeune
- 15 € par pilote d'une série éducative

Les droits d'inscriptions seront acquittés directement sur la plateforme d'engagement.

Caution : Lors du contrôle administratif il sera remis un transpondeur qui restera la responsabilité du pilote pendant toute la durée de la manifestation. En échange un chèque individuel de caution d'un montant de 200 € sera demandé. Ceux-ci seront restitués aux responsables de région contre le retour de l'ensemble des transpondeurs. En cas de non restitution le chèque de caution restera acquis à l'organisateur.

## MODALITÉS PARTICULIÈRES D'INSCRIPTION

CATEGORIES INCRITES	SOLO A	SOLO B	JEUNE 125	SOLO C/D	PRESTIGE	VINTAGE	FEMININE	QUAD
Nbre MAX de pilotes engageables par région	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
Nbre MAX de pilotes réservistes	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>6</b>

**Classement Régional provisoire arrêté le 6 juillet 2025**

**Date limite d'inscription : 10 juillet 2025**

*(1) La série 125 Jeunes : ouverte aux 13 à 17 ans. Ils devront faire le choix de cette série dès leur engagement.*

*(2) Les pilotes réservistes seront acceptés dans la mesure des places disponibles. En conséquence la région peut demander l'inscription du nombre maximum de pilotes prévu, mais les participants ne seront réellement inscrits qu'après confirmation par la C.N.S Moto. Dans ce cas les droits d'inscriptions seront restitués directement par la plateforme.*

Membre de la C.N.S Moto responsable des engagements :

Lyna BIANCHI – lbianchi@ufolep.org